Association Breizh SBA

Procès-verbal
de l'assemblée générale ordinaire
1er avril 2021

Visioconférence via l'application Teams

Présents

Mohieddine SAHBI	Co-Président, Neotoa
Simon BARATON	Co-Président, Optimarché
Xavier BOIVERT	Trésorier, Ville de Mordelles
Myriam DALIGAULT	Secrétaire, Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine
Julie MASSIEU	Agence Déclic
Baptiste VASSOR	Personne physique
Laurence KERTUDO	Lannion Trégor Communauté
Malo BOUËSSEL DU BOURG	Produit en Bretagne
Bérénice GAUTHIER	Pomona Terre Azur Bretagne
Véronique MASSE	Consultante en communication
Grégory Pacaud	Victoryus

Pouvoirs

Anne-Charlotte DUCLOS	Région Bretagne (pouvoir à M Daligault)
Frédéric ZANNINI	Ô Carré (pouvoir à X Boivert)
Julien BONNAT	Cabinet Avoxa Conseil (pouvoir à M Sahbi)
Jean-Charles CHADENEAU	Sovéfrais (pouvoir à S Baraton)

Absents excusés (adhérents) :

CPME, A3 Paysages, IGGB, Dol de Bretagne, Self Signal, Convivio, Flunch Rennes Cleunay

Invités :

Véronique Massé, Isée Communication, en charge des réseaux sociaux et des relations presse de BSBA

Le quorum étant respecté, le Président ouvre **l'assemblée générale ordinaire**

Préambule

La crise a très fortement touché l'association en 2020 et continuera à peser lourdement tant que les évènements des territoires ne seront pas possibles, ce qui devrait se poursuivre en 2021.

Dans ce contexte, l'enjeu principal est de conserver un lien avec les adhérents et de commencer à proposer une autre façon d'animer l'écosystème de la commande publique bretonne.

Ordre du jour

- Rapport d'activité 2020
- Examen et approbation des comptes 2020
- Point sur les adhérents 2020 et tarifs 2021
- Présentation des orientations pour 2021 et débats
- Election des membres du conseil d'administration

1 / Rapport d'activité 2020

- Annulation des évènements de 2020

Trois principaux évènements étaient prévus en 2020 : les partenariats avec le CD 35 et Saint Brieuc agglomération d'une part et la co-organisation d'un webinaire DAJ / Breizh SBA sur le sujet des PME et de l'innovation, au travers notamment de la présentation du guide. Tous ont été annulés du fait de la crise sanitaire et aucun n'est reprogrammé à ce jour.
De plus, aucune programmation nouvelle impliquant l'association n'est encore posée, ce qui rend le bilan 2020 très maigre.

- Maintien de la communication numérique

Malgré le manque d'activités, nous avons maintenu une communication assez efficace sur les réseaux sociaux grâce à notre prestataire et nous restons visibles et référents dans notre secteur. C'est important.

- Partenariat avec la CPME Bretagne et projet de label RFAR

Le seul projet qui a avancé et le partenariat avec la CPME Bretagne et la CPME nationale concernant le projet de label RFAR porté à une échelle régionale dans une nouvelle approche. Pour ce dossier, une réunion en décembre 2020 a permis de mettre tous les acteurs potentiels de ce projet autour de la table par visioconférence : la médiation des entreprises, la CPME, l'association en charge de l'animation du label RFAR (ER+), la région Bretagne et Breizh SBA.
Lors de cette rencontre, il a été évoqué une lettre de mission ministérielle qui demande l'élaboration d'un projet d'envergure pour développer ce label, notamment à destination des PME et des acteurs publics de petite taille. Breizh SBA pourrait y jouer un rôle important à condition d'une confirmation du projet par le gouvernement d'une part et de l'élaboration d'un modèle économique viable d'autre part.

Résolution n° 1 : approbation du rapport d'activité 2020

- ✓ **Le rapport d'activité de l'année 2020 est approuvé à l'unanimité.**

2 / Examen et approbation des comptes 2019

Le compte de résultat 2020 (en annexe) a été présenté aux membres de l'association et n'appelle aucune remarque particulière.

Résolution n° 2 : approbation du compte de résultat 2020

- ✓ **Le compte financier 2020 est approuvé à l'unanimité.**

3 / Point sur les adhérents 2020 et tarifs 2021

L'association comptait 21 adhérents en 2020 et n'a pas procédé comme prévu à une nouvelle campagne de prospection comme prévu initialement dans le contexte de la crise sanitaire. Un simple rappel a été réalisé auprès des adhérents de 2018 et 2019 pour leur demander leur soutien et les retours ont été très bons.

Il restera difficile de procéder à une telle campagne en 2021 mais les besoins en financement et en actions de l'association étant eux aussi très réduits, cela ne sera pas une nécessité dans l'immédiat.

Aussi, du fait de la réduction des activités de l'association, il est proposé, pour les personnes physiques, la gratuité de l'adhésion pour 2021, le montant des cotisations des personnes morales demeurant inchangé comme précisé ci-dessous :

Typologie d'adhérents / Cotisations annuelles	Personnes physiques	Collectivités Nb d'habitants	Services déconcentrés de l'Etat	Entreprises Nb de salariés	Organisations professionnelles	Hôpitaux Nb d'employés
Gratuité en 2021	*					
70 €		< 10 000		< 10		
150 €		10 000 à 20 000		10 à 50	Fédérations régionales ou départementales	< 500
300 €		> 20 000 à 50 000	*	> 50 à 250		500 à 1 000
800 €		> 50 000 à 100 000		> 250 à 5 000		> 1 000
1 500 €		> 100 000		> 5 000 à 10 000		
5 000 €		Conseil régional Conseil départemental Métropole		> 10 000		

Résolution n° 3 : vote du barème 2021 des cotisations

- ✓ **Le barème 2021 est adopté à l'unanimité.**

4/ Présentation des orientations pour 2021 et échanges avec les participants à l'AG

Le contexte actuel demande un effort particulier concernant les PME-TPE et le rôle de l'association n'en est que renforcé. Il faut donc que les membres trouvent de nouveaux moyens d'animer l'écosystème de la commande publique bretonne et cela passe d'abord par une communication renforcée, en interne et avec tout l'écosystème.

- Il faut profiter de cette période pour **renforcer le lien entre l'association et ses adhérents**. C'est une animation interne qui a pu manquer par le passé et doit nous permettre de fédérer toutes les énergies disponibles en vue de rebâtir un projet adapté aux circonstances actuelles.

- Nous allons continuer nos **actions de communication** sur les réseaux et dynamiser nos supports virtuels autant que possible. Notre site récemment refondé permet de développer encore des outils en ce sens. La prestation de Véronique Massé (Isée Communication) est reconduite pour cette année dans les mêmes conditions qu'en 2020.

- Une réflexion sera rapidement lancée pour **proposer des animations de type webinaires aux adhérents (certains pouvant être ouverts aux non adhérents)**, notamment les anciens adhérents. L'important est de bien cibler un public et d'identifier des thématiques, par domaine d'achat et sans doute pour chaque taille de structure concernée. Il existe notamment des expériences à présenter aux territoires qui souhaitent organiser des animations sur la commande publique, inspirés des ateliers qui étaient réalisés jusqu'ici en présentiel lors des colloques et conférences.

- Parmi les **animations internes** (ouvertes) possibles, il est possible d'organiser des speed datings, façon rapide et efficace de se connaître et déjà utilisée lors des animations de territoires. Il est aussi possible de partir des « matinales thématiques » qui sont maintenant un classique au sein de Produit en Bretagne. Des « webinales » en 2021 pourraient faire correspondre une ou des matinales de Produit en Bretagne avec une démarche similaire de RESECO, association qui souhaite se rapprocher cette année de BSBA.

- Il est aussi possible d'apporter des témoignages extérieurs dans ces échanges internes, **en invitant des représentants de projets innovants hors Bretagne** comme celui d'une association de la région Nord sur les clauses environnementales ou dans le même registre, le projet d'Ille de France.

- **Continuation du projet sur le label RFAR breton**. En cas de confirmation d'un rôle important de l'association dans ce projet, le conseil d'administration sera réuni pour l'évoquer et une nouvelle assemblée générale pourrait être convoquée dans le courant de l'année pour prendre les mesures nécessaires.

Résolution n°4 : Approbation des orientations pour 2021

- ✓ **Les orientations 2021 sont approuvées à l'unanimité.**

5 / Election des membres du conseil d'administration

Sont candidats au conseil d'administration : Mohieddine Sahbi, Simon Baraton, Xavier Boivert, Julien Bonnat, Myriam Daligault, Laurence Kertudo, Baptiste Vassor, Frédéric Zannini, Nathalie Génieux / Christophe Caussin (titulaire / suppléant pour la CPME), Jean-Charles Chadenneau, Bérénice Gautier, Grégory Pacaud.

La composition du nouveau Bureau sera soumis au vote des membres du conseil d'administration. A ce jour, Xavier Boivert et Myriam Daligault ne se représenteront pas aux postes de trésorier et secrétaire.

Un appel à candidature est ouvert jusqu'au prochain conseil d'administration. Baptiste Vassor a fait connaître sa candidature pour intégrer le porchain bureau.

Il est proposé d'élire les membres du Conseil d'administration selon la liste ci-dessus.

- ✓ **La composition du nouveau Conseil d'administration est approuvée à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est close.

A Rennes, le 1er avril 2021

Mohieddine Sahbi	Simon Baraton
Co-président	Co-président